

# Bulletin d'adhésion

## Pourquoi adhérer ?

Adhérer :

- c'est bénéficier d'aides et de conseils en cas de litiges
- c'est la possibilité de pouvoir consulter tous documents, juridiques et techniques
- c'est exercer ensemble un contre-pouvoir face aux services publics et professionnels

**L'adhésion est valable un an, de date à date.**

Pour 2012 la cotisation pour une **nouvelle adhésion est de 33 €** Pour les **réadhésions, elle est de 28 €** Sont considérées comme **réadhésions** celles qui sont souscrites dans les **trois mois** suivant la date d'échéance. Passé ce délai, l'adhésion est considérée comme une nouvelle adhésion. L'abonnement à **Consom'Action** est de **6 €\*.**

Bulletin à imprimer et retourner avec votre règlement à :  
UFC-Que Choisir  
22 boulevard Rocheplatte  
45000 Orléans

### BULLETIN D'ADHÉSION - RÉADHÉSION ET ABONNEMENT

À retourner avec votre règlement à : UFC-Que Choisir Orléans, 22 boulevard Rocheplatte 45000 Orléans

Nom.....Prénom.....  
Adresse.....  
.....tél.....e-mail.....

Vous n'êtes pas adhérent ou votre adhésion a pris fin il y a 3 mois ou plus :

Adhésion.....33 €  
Abonnement à Consom'action.....6 €  
Complément de soutien.....€  
Total.....€

Vous renouvelez votre adhésion dans les 3 mois suivant la date d'échéance :

Réadhésion.....28 €  
Abonnement à Consom'action.....6 €  
Complément de soutien.....€  
Total.....€

Je souhaite participer à la vie de l'association de façon active en tant que bénévole.

Règlement par chèque : banque .....n°.....du.....  
 Règlement en espèces  
 Demande un reçu pour déduction fiscale

**Pour recevoir votre carte d'adhérent joindre une enveloppe timbrée. Merci !**

\*L'abonnement à Consom'Action comporte 4 numéros par an. Il n'est pas obligatoire mais ce journal est un lien fort entre les adhérents. Il traite notamment des enquêtes locales (Orléans et ses environs) et vous apporte des informations sur les actions de votre Association Locale et sur les actualités régionales de la consommation.